

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2008)
Heft: 1801

Artikel: La concurrence fiscale à la mode helvétique relève du dumping : parce que la déloyauté est contraire à l'économie de marché, le protectionnisme bancaire est contraire à l'intérêt de la Suisse
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1012615>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

(machines à dégager un profit hors norme dans un domaine où, il est vrai, le réinvestissement est très important et nécessaire), sans compter évidemment les purs «acteurs du marché» qui n'ont besoin d'essence que pour leurs déplacements.

Les USA ont tenté de réguler ces marchés, sans toutefois y parvenir et sans réelle volonté

de le faire. D'autres aussi. Et pourtant la détermination d'un volume maximal mondial de transactions non physiques autorisées face à une production quotidienne réelle connue et déclarée serait sans doute un chemin à explorer pour ramener le prix du brut à un cours proche de son réel prix, de sa réelle valeur.

Dans le cadre des conférences

internationales à venir sur les nécessaires régulations des systèmes financiers et économiques, on ne peut dès lors que souhaiter fermement que les gouvernants tentent d'apporter une solution équitable à ce problème. Sans perdre non plus de vue que le pétrole cher est écologiquement une bonne chose.

La concurrence fiscale à la mode helvétique relève du dumping *Parce que la déloyauté est contraire à l'économie de marché, le protectionnisme bancaire est contraire à l'intérêt de la Suisse*

Jean-Daniel Delley (10 novembre 2008)

Les pressions que subit la Suisse à cause de sa politique fiscale ne sont pas prêtes de faiblir. Bien au contraire, elles vont augmenter avec les déficits creusés dans les budgets publics par la crise financière et la récession. Dès lors les autorités helvétiques doivent repenser leur stratégie de défense.

Depuis plusieurs années les pays européens pressent la Suisse de coopérer en matière d'évasion fiscale et de renoncer au traitement de faveur appliqué aux sociétés holdings étrangères domiciliées sur son territoire. Le Conseil fédéral rejette systématiquement ces critiques au nom de la souveraineté fiscale. Il n'hésite pas à y voir un signe de jalousie à l'égard de la réussite de notre pays et suggère que les plaignants mettent de l'ordre chez eux, en clair allègent la charge fiscale de leurs contribuables. Finalement la Suisse ne fait que défendre ses

intérêts en exerçant une saine concurrence qui doit améliorer son attractivité.

Dans un récent article, Peter Ulrich, professeur d'éthique économique à l'Université de Saint-Gall, montre l'erreur sur laquelle se fonde cette position et indique comment la Suisse pourrait se libérer avec profit du cul-de-sac où elle s'est enferrée. La démonstration est d'autant plus forte qu'elle prend appui sur les principes mêmes du libéralisme économique.

Le Conseil fédéral, et avec lui les banques et les organisations de l'économie, justifie la concurrence fiscale par la défense des intérêts du pays. Ce faisant il néglige de prendre en considération les règles du jeu, les conditions qui doivent présider à une concurrence loyale dans une économie de marché, des règles reconnues par les penseurs libéraux eux-mêmes. Une concurrence

loyale entre les Etats ne peut résulter que de la qualité des infrastructures et des prestations de l'administration par exemple, et non d'avantages fiscaux qui affaiblissent le substrat financier des collectivités qui voient fuir revenus et fortunes de leurs contribuables. Contrairement à la rhétorique officielle, c'est la Suisse qui conduit une politique contraire à la concurrence. En donnant asile aux capitaux en fuite – notamment en maintenant un *distinguo* douteux entre évasion et fraude fiscales –, elle pratique une sorte de protectionnisme d'Etat en faveur des banques.

Pour échapper aux pressions croissantes de l'étranger et mettre un terme à la dégradation de son image, la Suisse doit abandonner sa stratégie purement défensive, reconnaître les standards internationaux en matière de concurrence fiscale et s'engager

à œuvrer à l'élimination de toutes les pratiques déloyales en vigueur dans d'autres places financières. En tant que gestionnaire d'environ un tiers de la fortune privée *offshore*, notre pays est bien placé pour

prendre cet engagement.

Nous ajouterons que dans le même mouvement, la Suisse pourrait également mettre de l'ordre chez elle en éliminant la pseudo et suicidaire

concurrence fiscale que se livrent les cantons, qui enrichit certains d'entre eux et détruit la capacité concurrentielle des autres.

La crise de la droite modérée à l'aune de son histoire politique

L'historien et essayiste vaudois Olivier Meuwly publie La liberté cacophonique

Daniel Schöni Bartoli (10 novembre 2008)

Le dernier livre d'Olivier Meuwly, paru chez Slatkine, dessine une vaste fresque de l'évolution historique des droites en Suisse au cours des deux siècles passés. Son étude est avant tout centrée autour du radicalisme, jadis pivot du système politique comme parti dominant, puis lors de la mise en place de la «*formule magique*» en 1959.

L'auteur montre les étapes qui ont conduit la politique suisse à son état actuel. Ainsi il fait remarquer à quel point les droites ont fait leur union dans une lutte contre la gauche jusqu'à la deuxième guerre mondiale avant de trouver la voie du compromis lors des trente glorieuses. Dès lors, la formule magique a pu paraître véritablement insubmersible. Mais c'était sans prendre en compte les ébranlements qui auront lieu dès les années septante: crise écologique, émergence de l'Union européenne, ouverture due à la mondialisation.

La synthèse radicale entre libéralisme modéré et nécessaire intervention étatique va être remise en cause violemment pendant les

années 70 et 80, notamment par l'irruption des thématiques xénophobes et du parti des automobilistes à une époque où les radicaux tentaient d'accommoder le renouveau libéral.

Les partis de la droite modérée, engagés dans les compromis avec la gauche, vont se faire dépasser sur leur droite par un retour du conservatisme, sous forme d'une synthèse entre des valeurs nationales et le néolibéralisme. L'UDC de Christoph Blocher va réussir à capter tous les mécontentements ainsi que la répulsion d'une partie de l'opinion de droite à l'égard des pratiques gestionnaires. Le parti de Blocher va faire émerger une sensibilité idéologique disparue depuis longtemps en Suisse, une forme de synthèse entre la liberté économique et les valeurs conservatrices, tout en s'appropriant la «*transgression*» et en la transformant en valeur de droite. Olivier Meuwly analyse les victoires répétées de l'UDC comme la reconnaissance par un électorat de droite d'un discours qu'il souhaitait entendre.

Au fond, le radical Olivier Meuwly est taraudé par une question: pourquoi cette chute sans fin des radicaux? Il regrette que la droite modérée n'ait pas su s'affirmer sur une base idéologique de droite différente du populisme de l'UDC et il souhaite de toutes ses forces un «*travail doctrinal en profondeur*» des radicaux. On sent tout au long de son ouvrage ce regret que la droite modérée ait été en quelque sorte injustement sanctionnée par ses électeurs.

Par contre, on le sent gêné aux entournures à chaque fois qu'il aborde les explications concernant la gauche et en particulier les gains des écologistes, un peu rapidement identifiés à ceux de l'UDC. A ses yeux, les Verts partageraient avec le parti de Blocher un goût pour les discours simplistes et les thématiques limitées. Son ouvrage étant avant tout centré sur les évolutions subies par la droite, on ne lui en tiendra pas rigueur et on reconnaîtra le travail de fond engagé pour clarifier les ressorts des mutations rapides des droites suisses lors des vingt dernières années.